

# Aperçu des prestations privaLex®

Une protection juridique privée et de circulation en une seule police,  
pour les indépendants aussi.



Rechtsschutz  
Protection juridique  
Protezione giuridica

Risques assurés		Étendue des prestations
<b>Litiges contractuels</b>		
• avec les banques, Postfinance et les organismes de cartes de crédit	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• avec les commerçants, les fournisseurs et les vendeurs	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• avec les producteurs et les fabricants	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• avec les employeurs, pour des rapports de travail fondés sur le droit privé ou public	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• avec les prestataires de services	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• avec le personnel médical et les hôpitaux	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• avec les organisateurs de voyage	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• avec les bailleurs	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• avec les entreprises de transport, les services de courrier et de poste	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• avec les donneurs de leasing	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• avec les artisans	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• avec les assurances	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• avec d'autres personnes privées	■	Europe 300 000.–
• avec les employés de maison	■	Europe 300 000.–
• avec les employés engagés pour l'entretien, la maintenance ou la gérance d'immeubles habités par l'assuré	○	CH/FL 300 000.–
• avec les locataires des immeubles habités par l'assuré	○	CH/FL 300 000.–
• avec les autres propriétaires d'étage concernant les frais et charges communs	○	CH/FL 300 000.–
<b>Litiges non contractuels</b>		
• en relation avec le rapport de fonction		Europe 300 000.–
• en relation avec le droit des associations concernant la cotisation de membres	■	Europe 300 000.–
• pour faire valoir des prétentions extracontractuelles en matière de resp. civile	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• pour la défense pénale pour infraction par négligence, en cas de légitime défense ou en état de nécessité	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• pour la défense dans des procédures administratives pour infraction par négligence, en cas de légitime défense ou en état de nécessité	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• avec les assurances	■	Europe 300 000.– / monde 60 000.–
• Médiation en droit matrimonial	■	CH/FL 3000.–
• Conseils juridiques en droit de la famille et des successions	■	CH/FL 600.–
• Conseils juridiques en droit fiscal	■	CH/FL 600.–
• Renseignements juridiques par téléphone	■	Service juridique de la CAP
• pour des raisons de nuisances et d'émissions	○	CH/FL 300 000.–
• concernant la distance des plantes ou leur hauteur	○	CH/FL 300 000.–
• concernant les limites et les clôtures entre les terrains	○	CH/FL 300 000.–
• en cas de servitudes et charges foncières inscrites au registre foncier	○	CH/FL 300 000.–
• lors d'expropriations du terrain ainsi que de restrictions étatiques à la propriété équivalant à une expropriation	○	CH/FL 60 000.–
• en cas d'opposition aux demandes de permis de construire d'un voisin	○	CH/FL 60 000.–

■ Couverture de base

○ Couverture complémentaire pour propriétaires (uniquement disponible en bloc)